

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2016

---

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ, LE TERRORISME ET LEUR FINANCEMENT - (N° 3473)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL256

présenté par  
M. Popelin, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« ces décisions »

les mots :

« les décisions mentionnées à l'article 706-97 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.